

Questions orales

Naturellement, il s'agit là d'une question très complexe, qui ne peut être réglée uniquement par des programmes au palier fédéral. Le chef de l'opposition sait très bien que ce domaine relève avant tout des provinces, ou des régions. Nous devons en discuter avec les provinces, mais je crois qu'avec l'aide et les ressources de ces dernières, nous pourrons faire quelque chose. Nous essaierons d'élaborer un plan d'action qui saura le mieux remédier à ce problème.

[*Français*]

L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je suis heureux de constater que le ministre est dans de bonnes dispositions. Mais je voudrais lui rappeler que la Commission scolaire catholique de Montréal a déjà un programme de cette nature et que, même à Montréal, on fait maintenant passer les examens aux enfants au début du mois parce que, à la fin du mois, ils n'ont plus la force physique de faire face aux travaux scolaires. Je demande donc au ministre de prendre en considération ces problèmes, et nous serons prêts à collaborer avec lui, pour nous assurer que les fils et les filles des familles pauvres du Canada puissent aller à l'école, parce qu'ils représentent l'avenir de notre pays. On doit les aider pour qu'ils soient dans une atmosphère propice à l'étude et pour qu'ils trouvent la place qui leur conviendra au début du siècle prochain, c'est-à-dire la place qui leur permettra d'être les mieux préparés à faire face à la concurrence mondiale.

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je pense que le leader de l'opposition a raison de se préoccuper du problème de la pauvreté des enfants. Je pense que tout le monde le déplore, même si on doit être conscient que le problème des enfants dépasse largement celui de la pauvreté.

• (1420)

Je pense qu'il y a des problèmes d'abus, d'abus sexuel, il y a des problèmes de violence familiale, il y a des problèmes d'enfants dans les rues qu'on appelle communément les *street kids*. Tous ces problèmes-là, monsieur le Président, sont considérés ou vont être considérés à l'intérieur.

Maintenant, je veux dire au leader de l'opposition que le problème des enfants dépasse également la question d'être simplement en mesure de pourvoir aux problèmes de pauvreté. Et je pense qu'il en est conscient également.

Je voudrais également dire ceci au leader de l'opposition, monsieur le Président, c'est qu'hier, on a parlé du droit des enfants et je pense qu'on ne peut pas parler aujourd'hui du droit des enfants sans parler des obligations des adultes également. Le programme ou la straté-

gie présentée par le gouvernement va également tenir compte d'un certain nombre de mécanismes qui vont rendre la société canadienne plus sensible aux problèmes que les enfants rencontrent et qui vont au-delà, monsieur le Président, de problèmes de pauvreté.

[*Traduction*]

M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant et concerne le rapport sur la pauvreté, déposé aujourd'hui.

Dans le rapport publié aujourd'hui par le gouvernement au sujet de la pauvreté chez les enfants, on signalait que le gouvernement fédéral avait un rôle à jouer et qu'il lui incomba de créer un cadre économique propice à la formation et à la création d'emplois, afin que les familles disposent d'un revenu suffisant pour pouvoir nourrir leurs enfants.

Le gouvernement va-t-il admettre que ses politiques, fiscale et familiale, sont un échec total? Tournera-t-il enfin la page et allégera-t-il le fardeau des familles canadiennes?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je ne suis évidemment pas d'accord quand on parle d'échec total de nos politiques. Il y a bien sûr trop d'enfants qui vivent sous le seuil de la pauvreté au Canada. Par ailleurs, quand nous dépensons 15 milliards de dollars pour tous les programmes gouvernementaux que nous appliquons, je crois que nous faisons quelque chose. Ce n'est jamais assez, tout le monde en convient. Nous devons y consacrer plus d'argent.

Comme je l'ai déjà dit en français, nous devons comprendre que le problème des enfants au Canada ne se réduit pas à la pauvreté. Je tiens d'ailleurs à féliciter le comité qui a accompli un travail remarquable sur la question des enfants et de la pauvreté. Le comité ne parle pas que d'investir de l'argent dans le système. L'argent ne suffira pas à lui seul à résoudre les problèmes que connaissent les enfants au Canada.

M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre du Travail.

Le comité a refusé de parler de la question du salaire minimum. La façon la plus rapide de répondre aux besoins des familles les plus pauvres consiste à augmenter le salaire minimum fédéral.

Depuis deux ans qu'on soulève la question à la Chambre, le ministre répond toujours qu'il est en train de l'étudier.